



L'ACTUALITÉ

LES BONNES ET MAUVAISES NOUVELLES DU VOLET 2 DU PLAN D'ÉLECTRIFICATION

Le deuxième volet du Plan d'électrification a suscité une vive réaction de la CAPEB quant au rôle réservé aux artisans du bâtiment dans les offres packagées PAC, mais comporte par ailleurs plusieurs dispositions qui répondent très directement à nos demandes.

Jeudi dernier, la ministre de l'Énergie, Maud Bregeon, a présenté le deuxième volet du Plan en faveur de l'électrification des usages. Au même moment, la CAPEB avait décidé de ne pas être présente à ce lancement pour protester officiellement contre le rôle réservé aux artisans du bâtiment dans les offres packagées destinées à booster l'installation de PAC. Nous avons d'ailleurs publié une tribune pour le dénoncer publiquement ([la retrouver ici](#)).

Le Plan comporte néanmoins des aspects positifs pour nos adhérents. La CAPEB peut se féliciter d'avoir été entendue sur l'accompagnement à l'électrification des VUL. Nous réclamons depuis plusieurs années un accompagnement des entreprises artisanales du bâtiment pour les aider à électrifier leur flotte de véhicules utilitaires. Le volet 2 du Plan d'électrification répond clairement à notre demande, même si l'ampleur du soutien reste limitée à ce stade puisque seulement 20 000 VUL sont concernés par cette aide. Mais, compte tenu de l'état des finances publiques, c'est un bon début et un réel effort budgétaire de l'État envers nos entreprises que nous devons saluer. Le Gouvernement nous a bien entendus en reprenant nos alertes

sur l'incapacité de nos petites entreprises à financer le changement de leur flotte de VUL. Il a annoncé ainsi qu'il mettra en place début 2027 une offre de prêts bonifiés « électrification », financée à hauteur de 100 M€ par un programme CEE, qui permettront de couvrir un volume de prêts de l'ordre de 1 Md€. Les banques sélectionnées par l'ADEME pourront, à l'aide de ce programme CEE, proposer un taux de l'ordre de 1,5 %, contre des taux sur le marché pouvant atteindre aujourd'hui 3,7 %. Pour un emprunt de 10 ans, cette baisse de taux réduit de plus de moitié le coût total des intérêts. L'ADEME ouvrira un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) le 1^{er} décembre 2026, dans le but de sélectionner les banques qui porteront le prêt « électrification », qui sera ouvert à compter du 1^{er} février 2027.

Autre bonne nouvelle, que nous réclamions aussi : relever le PTAC des véhicules afin de tenir compte du poids de la batterie électrique. Le Gouvernement a annoncé que le cadre législatif sera adapté pour permettre la conduite de VUL électriques jusqu'à 4,25 tonnes avec un permis B, contre 3,5 tonnes aujourd'hui.

Des points positifs donc qui montrent que les arguments de la CAPEB ont porté. Soyons réalistes : on n'obtient jamais tout ce que nous demandons en une seule fois. Nous continuerons donc à déployer nos arguments pour que l'électrification des usages dans l'artisanat du Bâtiment puisse aller jusqu'à un dispositif complet, depuis l'installation de bornes de recharge jusqu'aux ombrières et carports équipés de panneaux photovoltaïques.

Toutefois, ces mesures positives ne nous détournent pas de notre vigilance quant au rôle de poseurs que ce même Plan d'électrification réserve aux artisans du bâtiment dans les offres packagées. Nous restons totalement mobilisés pour que nos entreprises demeurent des acteurs incontournables sur le marché de la rénovation énergétique, en prise directe avec leurs clients, libres de fixer leurs tarifs et de choisir les équipements qu'ils jugent les plus appropriés aux caractéristiques des logements, bref, pour qu'elles puissent travailler dans un modèle respectueux de leur expertise et de leur indépendance.

ÉCONOMIE

→ LA CAPEB ENGAGÉE POUR ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION DU BÂTI



Le Plan Bâtiment Durable avait mis en place plusieurs groupes de travail en vue d'élaborer un Livre blanc « Habiter la France en 2050 ». 42 partenaires, plus de 200 participants et 9 régions y ont contribué. La CAPEB a copiloté le groupe de travail qui s'est intéressé au thème « Faire émerger une filière de la transformation qualifiée ». Avec près de 80 % du parc immobilier de 2050 déjà construit, l'accélération de la rénovation du bâti existant constitue, de toute évidence, un enjeu majeur. Le GT 6 formule plusieurs propositions qui concernent directement les entreprises artisanales. Pour l'habitat individuel, il propose de développer des

offres de rénovation « clés en main » portées par des groupements d'artisans, en facilitant notamment les GME et en levant certains freins juridiques à la cotraitance. Pour les copropriétés, il s'agit de développer des modèles d'opérateurs ensemble afin de simplifier et de sécuriser le parcours, de réduire les délais et de mieux garantir la performance réelle des travaux. Le GT 6 propose aussi de permettre une rénovation performante par étapes, dans le cadre d'une trajectoire définie dès le départ. Il préconise ainsi un parcours de travaux sur cinq ans, construit à partir d'un audit énergétique, que la CAPEB porte depuis

trois ans et qui permettrait de concilier progressivité des investissements et objectif de performance. Enfin, le groupe propose de mettre en place une plateforme commune qui pourrait articuler financements publics, financements privés et solutions d'avance de trésorerie. L'objectif : fluidifier les parcours, limiter les ruptures administratives et donner davantage de visibilité financière aux ménages et aux professionnels. Ainsi, à travers ces propositions, le GT 6 défend la simplification des parcours et l'approche de la rénovation comme un projet global, performant et accessible.

→ LA CAPEB AU 40^e CONGRÈS D'AMORCE : RENFORCER LES COOPÉRATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES

La CAPEB a participé le 9 octobre au 40^e Congrès d'AMORCE, premier réseau français d'accompagnement, d'information et de représentation des collectivités territoriales et des acteurs locaux engagés dans la transition écologique, qui compte plus de 1 100 adhérents. Invité à intervenir lors d'une table ronde intitulée « Ces partenaires des collectivités qui portent la transition écologique et énergétique des territoires », Jean-Michel Martin a rappelé les positions communes que la CAPEB défend avec les collectivités locales sur le dossier de la REP PMCB. Il a également souligné les enjeux liés

à la transition énergétique et à la gestion de l'eau, auxquels les entreprises artisanales du bâtiment sont confrontées, aux côtés des pouvoirs publics locaux. Réunissant près de 1 500 participants, élus et acteurs locaux des transitions, cet événement a constitué une nouvelle étape dans le rapprochement entre la CAPEB et les collectivités territoriales. Une démarche qui s'inscrit pleinement dans une stratégie fondée sur le rôle des acteurs de proximité et sur le dialogue et la coopération, pour répondre aux défis environnementaux des territoires.



→ REP : LA CAPEB SIGNE UN COMMUNIQUÉ COMMUN AVEC LES ASSOCIATIONS DE COLLECTIVITÉS LOCALES

Dans un communiqué de presse commun, la CAPEB et les associations de collectivités locales (AMF, Amorce, CNR, France Urbaine et Intercommunalités de France) se félicitent des conclusions du Conseil d'État sur la REP PMCB. Elles demandent au Gouvernement de poursuivre la réforme afin de garantir la gratuité du dépôt des petits volumes de

déchets des artisans, un réseau de collecte de proximité efficace et un financement adapté. Le Conseil d'État rappelle notamment que les producteurs doivent prendre en charge au moins 80 % des coûts de gestion des déchets, avec un budget envisagé de 600 millions d'euros contre 325 millions initialement prévus.

La CAPEB et ses partenaires appellent ainsi à une REP PMCB financièrement soutenable, simple et accessible, qui protège les artisans et assure une juste rémunération des collectivités pour la collecte des déchets. [Lire ici le communiqué de presse.](#)

MÉTIER

→ RETOUR SUR LE CONSEIL DES PROFESSIONS DU 15 OCTOBRE 2026



Le Conseil des professions s'est réuni le 15 octobre. Il a ouvert ses travaux par un bilan des Rencontres des Métiers du Bâtiment et envisagé des pistes d'évolution pour 2027 afin de tirer les enseignements de l'édition 2026, notamment en termes de fréquentation. Il a ensuite fait le tour des actualités liées au marché du patrimoine, notamment le partenariat avec la Cité de l'architecture et le Salon International du Patrimoine Culturel, organisé du 29 octobre au 1^{er} novembre. Il a ensuite été question de la compétition des WorldSkills à Shanghai où l'équipe de France du bâtiment a brillé, obtenant neuf médailles pour dix métiers représentés. Puis les membres du Conseil

des professions ont accueilli un représentant du CSTB venu présenter l'avancement de PROFEEL 3, programme qui se déploiera jusqu'en 2030 et qui vise notamment à enrichir les ressources techniques disponibles sur Pro'Réno. Le Conseil a par ailleurs évoqué le plan d'actions innovantes destiné aux TPE, validé par Constructys, qui prévoit des ateliers collectifs et des immersions en entreprise pour faciliter l'appropriation des règles de l'art, des DTU et des nouvelles techniques. Il a aussi été question du challenge APMP 2026-2028, mené avec le CCCA-BTP ainsi que des supports présentant les chiffres clés par métier qui vont être réalisés. Il est revenu

sur le programme d'innovation, dressé le bilan de l'année et examiné la feuille de route 2027, qui prévoit de renforcer les expérimentations en conditions réelles, de mobiliser les ambassadeurs régionaux et de diffuser les retours d'expérience. Le projet de feuille de route du Plan numérique 2026+ était également à l'ordre du jour. Enfin, les discussions ont porté sur la REP, le réemploi et les travaux du groupe de travail dédiés aux « Bio et géo-sourcés ». Une occasion de faire le point sur les usages des isolants biosourcés, leurs atouts et les freins persistants, notamment le coût, l'information, la mise en œuvre et l'accès aux aides. La biodiversité dans les travaux de bâtiment est aussi intégrée aux actions métiers et fait l'objet d'une nouvelle page sur ARTUR, destinée à aider les entreprises à repérer les espèces protégées et à anticiper les contraintes de chantier. Enfin, les sujets de santé et de sécurité – ressources IRIS-ST, risques ergonomiques et équipements finançables par le FIPU –, les questions juridiques et sociales, ainsi que les enjeux de prévention liés aux évolutions des conditions de travail, ont complété cette réunion.

RÉSEAU

→ LA 2^E JOURNÉE PROFESSIONNELLE DE LA CONSTRUCTION À SAINT-GILLES

La CAPEB de La Réunion a organisé sa 2^e Journée Professionnelle de la Construction le 8 octobre dernier. Près de 200 participants, 23 exposants et 30 intervenants se sont réunis autour des grands enjeux et des transformations du BTP réunionnais. Les conférences ont permis d'évoquer la manière d'aborder les marchés publics locaux, les coûts et les leviers d'amélioration des performances liés à la prise en compte de la santé et de la sécurité, les solutions concrètes de la construction durable, la préfabrication et la dépose pour des chantiers plus propres. Il a aussi été question de la formation REAB, de l'attractivité et de la féminisation des métiers. Parallèlement aux tables rondes,

le village Écoubat proposait également des démonstrations, des rencontres avec les professionnels, une exposition consacrée aux femmes dans le BTP ainsi que plusieurs visites de chantier : celui de Saint-Gilles-les-Hauts, un projet d'aménagement de plus de 43 000 m² de logements en location-accession ; celui du Guillaume, une opération pilote portant sur un système innovant de gestion des eaux pluviales ; et celui du Port, consacré à la préfabrication hors site. À l'occasion de cette journée réussie, le Président des Métiers de la Peinture et de la Décoration, Sylvain Fornès, a remis les prix récompensant les initiatives prises par les Peintres du cœur by CAPEB.



→ UNE PRÉSIDENTE CONJOINTE POUR LA DRÔME



Lors de notre Conseil d'administration du 7 juillet 2026, et en l'absence de candidatures suffisantes pour assurer les fonctions de président, Hervé Blaise et Rémy Dupont ont été désignés pour assurer conjointement la coprésidence de la CAPEB Drôme pour une durée d'un an.





LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

■ EUROPE

Le Président Jean-Christophe Repon a commencé cette semaine syndicale en rencontrant à Rome et dans le cadre de sa présidence d'EBC, les élus de la CNA, organisation italienne des artisans du bâtiment. Il a par ailleurs rencontré le Président de la FIEC (Fédération de l'Industrie Européenne de la Construction) ce mercredi.

■ PRESSE



Le Président de la CAPEB a répondu mardi matin au Moniteur des Artisans. Il s'agissait de revenir sur les 80 ans de la CAPEB, d'évoquer l'actualité et les grands enjeux de la CAPEB et de l'artisanat du

bâtiment ainsi que la pétition signée par près de 8 500 artisans à ce jour. Mercredi, il a donné une interview au journal *La Croix* à propos de l'offre de leasing des PAC.

■ CESE

Au titre de sa présidence du Groupe de l'Artisanat et des Professions Libérales, Jean-Christophe Repon a rencontré mardi le Directeur de cabinet de la Présidente du CESE ainsi que la Secrétaire générale du CESE, Marie-Anne Lévêque. Dans le cadre de la préparation de l'avis sur l'infertilité, il s'est entretenu avec Paul Duphil et Thiébault Clément, respectivement Secrétaire général et Directeur technique de l'OPPBT.

■ PARLEMENT

Le Président de la CAPEB était auditionné ce mercredi par la sénatrice Amel Gasquerre dans le cadre de l'examen du PLF 2027. Une occasion de marteler nos positions et de souligner le mécontentement croissant des artisans du bâtiment tel que l'illustre le nombre de signatures recueillies par notre pétition.

■ ECOSYSTÈME

Jean-Christophe Repon a rencontré mercredi les responsables du FAFCEA. Il a ensuite préparé une table ronde pour le Consuel, puis rencontré Gilles Bérault, Co-fondateur de Energer et de La Bonne réponse. Enfin, avec Thierry Toffoli, il a pu échanger avec Jonathan Sebbane et Valérie Gourvès qui forment le binôme de direction du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB).

■ ADMINISTRATION

Ce vendredi après-midi, le Président de la CAPEB devait rencontrer le Directeur général des entreprises, Thomas Courbe.

■ RÉSEAU

Cette semaine, le Président confédéral a pu échanger avec une délégation du Grand Est au sujet de la CAPEB Ardennes, puis animer le Conseil d'administration national qui se tenait jeudi après-midi et vendredi matin. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro. Enfin, il avait prévu de participer samedi à l'assemblée générale de la CAPEB du Var.

RÉSEAU

→ LA CAPEB MOBILISÉE POUR FAIRE RECONNAÎTRE LE RÔLE ESSENTIEL DES ARTISANS DANS LE PATRIMOINE

Le 9 octobre, la CAPEB AURA a organisé la 24^e édition des Trophées des Artisans du Patrimoine et de l'Environnement, récompensant 12 entreprises pour leurs savoir-faire et leur contribution à la préservation du bâti ancien. En 2026, elle renforce son action avec le lancement d'un Pack patrimoine, qui associe formation, accompagnement et valorisation des compétences artisanales.

[En savoir plus ici.](#)

Le 15 octobre, la CAPEB Pays de la Loire et la CAPEB Maine-et-Loire ont organisé à Doué-en-Anjou les premières Rencontres régionales des métiers du patrimoine bâti. Artisans, élus, architectes et associations y ont échangé sur la restauration du bâti ancien, la valorisation du patrimoine par les communes et les difficultés rencontrées sur les chantiers.

[Tout savoir ici.](#)

Ces deux initiatives portent un même message: les artisans du bâtiment sont des acteurs indispensables de la sauvegarde de notre patrimoine, de la

préservation des identités locales et de la transmission des savoir-faire traditionnels. À quelques jours du Salon International du Patrimoine Culturel, au Carrousel du Louvre

(29 octobre-1^{er} novembre), la CAPEB entend faire reconnaître pleinement leur expertise et soutenir le développement de leur activité.

